



Communiqué de presse
de l'Association Française de Science Politique (AFSP)
du 9 octobre 2026

Soutien à la mobilisation des lycéen·nes et des étudiant·es pour le droit à l'éducation

Par ce communiqué en date du 9 octobre 2026, l'AFSP entend exprimer son soutien au mouvement lycéen et étudiant en cours et alerter sur les conditions dans lesquelles il se déroule.

Depuis la fin du mois de septembre, des lycéen·nes se mobilisent dans l'ensemble du pays pour dénoncer la dégradation de leurs conditions d'étude – classes surchargées, professeur·es non remplacé·es, bâtiments vétustes – ainsi que la sélection à l'entrée dans le supérieur. Ils et elles ont depuis été rejoint·es par les étudiant·es, dans un contexte où le projet de loi de finances pour 2027 prévoit de nouvelles économies de nature à aggraver les conditions d'études et de formation de la jeunesse.

L'Association Française de Science Politique regrette qu'il ait fallu en arriver là pour que soient entendues les demandes des lycéen·nes et des étudiant·es, alors que la fermeture des établissements pénalise davantage encore les plus vulnérables d'entre elles et eux.

L'AFSP apporte son plein soutien aux lycéen·nes et étudiant·es mobilisé·es. Leurs revendications – des moyens humains et matériels à la hauteur des besoins, une revalorisation des bourses, l'abandon de droits d'inscription différenciés pour les étudiant·es extra-communautaires, une réforme en profondeur de Parcoursup – rejoignent les alertes que la communauté académique formule depuis des années sur le sous-financement chronique de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

En tant que politistes, nous savons que l'engagement collectif de la jeunesse constitue une forme pleinement légitime de participation politique, et souvent un moment décisif de socialisation à la citoyenneté. À quelques mois d'une élection présidentielle à laquelle nombre de ces jeunes seront appelés à voter pour la première fois, la manière dont les pouvoirs publics répondent à leur parole n'est pas anodine pour la vitalité de notre démocratie.

L'AFSP s'inquiète vivement des réponses répressives et disproportionnées apportées au mouvement : usage disproportionné de la force contre des mineur·es, interdictions de rassemblement aux abords des établissements, interpellations massives, réquisitions de peines lourdes (dont de la prison), élèves mutilés. Elle demande que la protection de l'intégrité physique des lycéen·nes et des étudiant·es soit placée au premier rang des décisions des autorités, et condamne fermement les atteintes au droit de manifester et à la liberté d'expression, qui ne sauraient

tenir lieu de réponse politique à des revendications légitimes. Elle appelle à un maintien de l'ordre démocratique qui repose sur la gradation de la force et la mise à distance.

L'AFSP appelle le gouvernement à ouvrir un dialogue immédiat, responsable et sincère avec les organisations lycéennes et étudiantes et à renoncer à l'ensemble des mesures budgétaires qui pourraient dégrader encore les conditions d'étude et de vie de la jeunesse. Elle exige à nouveau qu'il soit mis un terme au sous-financement de l'éducation et de l'enseignement supérieur publics.

L'AFSP invite enfin l'ensemble des politistes à manifester leur solidarité avec les jeunes mobilisé-es et à veiller, dans leurs établissements, à ce que leur engagement ne donne lieu à aucune sanction.

Le Conseil d'Administration de l'AFSP

Paris, le 9 octobre 2026.